

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes Associés

Sébastien GUILLAUME
Pascale DUCLERMORTIER
Aline MILLE
Perrine MOZET

Experts-Comptables Associés

Bastien JEANPIERRE
Stéphane MAYET
Iris REZARD

**ASSOCIATION CHALONNAISE DE PARENTS ET AMIS
DE PERSONNES DEFICIENTES INTELLECTUELLES
ET/OU AUTISTES**

"A. C. P. E. I."

**2-4 Rue Roger Bouffet - BP 72
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION CHALONNAISE DE PARENTS ET AMIS
DE PERSONNES DEFICIENTES INTELLECTUELLES
ET/OU AUTISTES**

"A. C. P. E. I."

2-4 Rue Roger Bouffet - BP 72
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'A.C.P.E.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif aux congés payés ainsi que l'application des nouveaux règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03, et leurs incidences sur la présentation des comptes annuels.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés que :

- les produits de la tarification comptabilisés au titre de l'exercice sont conformes aux décisions des financeurs ;
- les décisions des financeurs concernant les affectations de résultat sous gestion contrôlée sont correctement traduites dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 24 juin 2026

FCN

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' with a vertical line through it, enclosed within a circular loop.

Iris REZARD

Associée

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

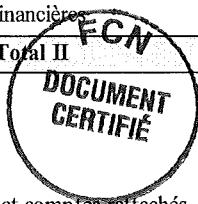
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CEGI	BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS ANC 2022-06			V.24942
Dossier : ZCONSO - CONSOLIDE			<i>En Euro</i> (Provisoire)	

ACTIF	Exercice N 01/2025 - 12/2025			Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	
Frais d'établissement - Total I	127 854,40	92 290,00	35 564,40	47 419,20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, ...	253 574,73	176 399,40	77 175,33	79 034,86
Immos incorporelles en cours, avances et acomptes	11 996,18		11 996,18	12 768,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 052 928,32	58 401,33	1 994 526,99	1 690 797,18
Constructions	23 448 224,18	8 244 500,83	15 203 723,35	4 614 574,26
Installations techniques, matériels et outillage	3 268 381,33	2 439 732,27	828 649,06	530 852,24
Autres immobilisations corporelles	3 136 795,73	2 592 334,10	544 461,63	531 867,67
Immos corporelles en cours, avances et acomptes	380 252,40		380 252,40	11 789 981,41
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	75 699,50		75 699,50	73 580,75
Autres immobilisations financières	11 992,59		11 992,59	48 946,86
ACTIF IMMOBILISE - Total II	32 639 844,96	13 511 367,93	19 128 477,03	19 372 403,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	59 591,89		59 591,89	106 143,07
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 837 403,46	293,04	1 837 110,42	2 297 031,14
Créances reçues par legs ou donations	5 000,00		5 000,00	
Autres créances	217 640,77		217 640,77	225 738,47
Charges constatées d'avance	178 455,55		178 455,55	205 486,85
Valeurs mobilières de placement				16 042,31
Disponibilités	3 326 630,88		3 326 630,88	3 069 487,11
ACTIF CIRCULANT - Total III	5 624 722,55	293,04	5 624 429,51	5 919 928,95
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	38 392 421,91	13 603 950,97	24 788 470,94	25 339 751,38



BCEG	BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS ANC 2022-06	V.24942
Dossier : ZCONSO - CONSOLIDE		En Euro (Provisoire)

PASSIF	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	110 373,09	110 373,09
Fonds propres complémentaires	3 103 724,82	3 103 724,82
Ecart de réévaluation	304 000,00	
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	1 164 474,63	1 009 224,63
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	1 164 474,63	1 009 224,63
Autres réserves	197 045,37	197 045,37
Report à nouveau	(991 819,69)	(627 064,76)
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	303 490,02	344 590,94
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	1 776 231,52	1 812 080,33
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	(470 709,29)	(238 074,19)
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	(568 234,40)	(568 234,40)
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	(2 032 597,54)	(1 977 427,44)
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 029 270,21)	(11 295,40)
Situation nette (sous total)	2 858 528,01	3 782 007,75
Subventions d'investissement	1 612 348,58	1 597 257,68
Provisions réglementées	339 525,11	127 996,01
FONDS ASSOCIATIFS - Total I	4 810 401,70	5 507 261,44
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	4 794 991,49	5 129 629,96
FONDS REPORTES ET DEDIES - Total II	4 794 991,49	5 129 629,96
PROVISIONS		
Provisions pour risques	137 020,00	75 200,00
Provisions pour charges	1 329 167,98	1 224 477,00
PROVISIONS - Total III	1 466 187,98	1 299 677,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	9 467 610,94	9 873 777,91
Emprunts et dettes financières diverses	6 291,95	1 519,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 052 210,04	939 432,03
Dettes fiscales et sociales	3 010 855,47	2 388 825,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 626,77	21 280,08
Autres dettes	166 294,60	176 889,01
Produits constatés d'avance		1 458,96
DETTES - Total IV	13 716 889,77	13 403 182,98
TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV + V)	24 788 470,94	25 339 751,38

(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0,00	0,00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0,00	0,00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0,00	0,00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0,00	0,00
Dont à moins d'un an	0,00	0,00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0,00	0,00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0,00	0,00



SCES	COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06	V.24908
Dossier : ZCONSO - CONSOLIDE	<i>En Euro</i> (Provisoire)	

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION Cotisations 7 755,00 8 821,00 Ventes de biens et services Ventes de biens 261 349,91 111 712,14 Ventes de prestations de services 2 978 812,43 2 908 352,95 Produits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation 18 041 086,90 17 661 024,88 <i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i> 17 711 234,77 17 644 610,47 Ressources liées à la générosité du public 12 217,06 <i>Dons manuels</i> 7 217,06 <i>Legs, donations et assurances-vie</i> 5 000,00 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions 14 182,77 1 005 876,21 Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles 20 500,00 Utilisations des fonds dédiés 484 603,33 433 454,77 Autres produits 2 222 024,39 2 265 282,33 Total I 24 042 531,79 24 394 524,28		
CHARGES D'EXPLOITATION Variation de stocks (931,99) Achats de matières premières et autres approvisionnement 776 372,55 651 163,67 Variation de stocks (39 185,45) 18 549,54 Autres achats et charges externes 4 233 319,66 4 148 365,65 Impôts, taxes et versements assimilés 1 202 514,41 1 288 056,71 Salaires 12 403 126,18 12 422 395,25 Cotisations sociales 4 732 658,69 4 596 872,12 Dotations aux amortissements, aux dépréciations 1 196 493,78 830 540,92 Dotations aux provisions 181 387,74 173 542,16 Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées 644,49 Reports en fonds dédiés 149 964,86 226 865,93 Autres charges 39 979,75 2 705,86 Total II 24 876 344,67 24 359 057,81		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(833 812,88)	35 466,47
PRODUITS FINANCIERS Autres intérêts et produits assimilés 20 802,65 32 377,94 Reprises sur dépréciations et provisions 1 347,92 Total III 22 150,57 32 377,94		
CHARGES FINANCIERES Intérêts et charges assimilées 198 476,01 198 641,52 Total IV 198 476,01 198 641,52		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(176 325,44)	(166 263,58)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(1 010 138,32)	(130 797,11)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	 15 152,89	285 436,56 159 436,85

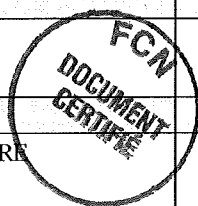
COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : ZCONSO - CONSOLIDE

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(15 152,89)	125 999,71
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 979,00	6 498,00
Total des produits (I+III+V)	24 064 682,36	24 712 338,78
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	25 093 952,57	24 723 634,18
EXCEDENT OU DEFICIT	(1 029 270,21)	(11 295,40)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	25 956,05	21 989,12
TOTAL	25 956,05	21 989,12
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens	(3 559,28)	(3 705,80)
Personnel bénévole	(22 396,77)	(18 283,32)
TOTAL	(25 956,05)	(21 989,12)



ASSOCIATION ACPEI

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31/12/2025**



**SIEGE SOCIAL ACPEI
2 - 4, rue Roger Bouffet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

TABEAU DE CORRESPONDANCE DES COMPTES DE LIAISON AU 31/12/2025

	ACPEI		SIEGE SOCIAL		IME		FOYER BURNAY		ESAT GESTION		ESAT PRODUCTION		FOYER DEVERNAVY		FPHV		SESSAD		SAVS		RESIDENCE ANTARES			TOTALX
	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	D	C	C	
ACPEI																								
SIEGE SOCIAL		758.64							91 062.92	68 926.29		14 180.13		94 660.73		977.00	7 606.20		0.00					-242 447.09
IME	163 150.70								0.00	93 792.14	7 039.50		-	15 093.23		4 814.62	38 950.18		7 052.53	0.00			15 508.64	-153 243.53
FOYER BURNAY			66 160.57				47.23		6 365.40		379 763.91		-	1 208.61		280 000.00	79 794.18							414 103.68
ESAT GESTION			10 157.60						754.49		14 446.38		-			-	62 873.73							88 184.97
ESAT PRODUCTION	14 180.13								-		2 134 838.52			4 706.69				1 967.90		528.74	72 881.04	0.00		2 265 000.85
FOYER DEVERNAVY	94 660.73							14 446.38	0.00	2 134 838.52				41 565.76		31 270.54	44 819.85		7 000.00				10 974.26	-2 553 898.89
FPHV	977.00							-	4 706.59		41 565.76			185 000.00		195 000.00	110 000.00		1 203.81		1 095.40			454 534.23
SESSAD											31 270.54			185 000.00			2 299.10						146.40	134 214.95
SAVS									1 967.90					110 000.00		2 299.10								-344 375.34
RESIDENCE ANTARES									529.74					1 203.81							0.00			-19 133.59
									0.00	72 881.04	10 974.26		-	1 085.40		146.40			4 406.99	0.00				-42 940.15
TOTAUX:	242 447.09		153 243.53		-414 103.68		-88 184.97		-2 265 000.85		2 553 898.89		454 534.23		-134 214.86		344 375.34		19 133.59		42 940.15			0.00

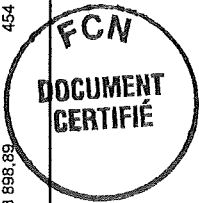


Table des matières

1	Faits majeurs
1.1	Objet social
1.2	Evènements principaux de l'exercice
2.2	Principes, règles et méthodes comptables
2	Informations relatives au bilan
2.1	Actif
2.1.1	Tableau des immobilisations et amortissements
2.1.2	Créances
2.2	Passif
2.2.1	Tableaux des réserves et des provisions (et dépréciations) Tableau des subventions d'investissement Détail des reports à nouveau
2.2.2	Montant des engagements de retraite
2.2.3	Fonds dédiés
2.2.4	Etat des dettes
2.2.5	Fournisseurs et comptes rattachés
2.2.6	Fournisseurs d'immobilisations
2.2.7	Dettes fiscales et sociales
3	Informations relatives au compte de résultat
3.1	Tableau de passage entre les résultats comptables et les résultats « tutelle »
4	Informations diverses
4.1	Récapitulatif des frais de siège
4.2	Récapitulatif des financements
5	Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants
6	Litiges



1 FAITS MAJEURS

1.1 Objet social

Les établissements et services de l'Acpei ont pour objet social d'accueillir et d'accompagner des personnes déficientes intellectuelles et /ou autistes et leurs familles. L'activité principale est « l'action médico-sociale » avec ou sans hébergement.

Le niveau d'activité se mesure en nombre de journées réalisées ; l'activité théorique correspond au produit du nombre de places agréées par le nombre de journées d'ouverture de l'établissement.

La capacité d'accueil des établissements et services de l'association est la suivante :

IME	65
Foyer de l'IME	30
Foyer Burnay	24
ESAT de l'Isle aux Bois	144
Foyer Devernay	53
Foyer Mermoz	52
SAVS	45
Habitat Inclusif	23
SESSAD /UEMA/UEEA	41
FAM PHV Meyer	40
TOTAL	517



Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces activités sont principalement des moyens humains et se composent d'une équipe de direction, d'un service administratif, de personnel éducatif, paramédical et médical et de personnel des services généraux.

L'effectif salarié ETP CDI au 31 décembre 2025 est le suivant :

Périmètre	ETP	Personnes physiques
ESAT - encadrement	42,40	43
FAM PHV Claude Meyer	43,20	46
Foyer Burnay	46,70	51
Foyer Devernay	42,01	43
Foyer Mermoz / Antarès	23,10	24
IME	42,75	43
Internat	25,00	25
SAVS	7,00	7
SESSAD	14,31	15
Siège social	14,60	15
Total général	301,07	312

1.2 Evènements principaux de l'exercice



1.2.1. Crédits non reconductibles

Hors cretons et régularisation effet année partielle

Année 2025	Institut Médico Éducatif	ESAT Isle aux Bois	Foyer Devernay	FAM PHV Claude Meyer	FAM "Jean Pierre Burnay"	SESSAD ACPEI	Total
Soutien à l'investissement	4 693,00	7 113,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00		17 806,00
Remplacement de personnel	18 448,00	8 174,00	2 000,00	3 989,00	8 174,00	7 978,00	48 763,00
Stage	11 449,20						11 449,20
Total	34 590,20	15 287,00	4 000,00	5 989,00	10 174,00	7 978,00	78 018,20

Soit un total de CNR octroyés de 78 018,20 € contre 79 799 € en 2024 soit une baisse de 1 780,80 €.

Il convient également de souligner que le taux d'actualisation des dotations de l'ARS s'échelonne entre 0 % et 0,93 % en 2025, en fonction du taux d'occupation, contre 1 % en 2024. Les revalorisations issues du Ségur sont désormais intégrées à la dotation globale, afin de couvrir notamment les différentes mesures salariales (Ségur, revalorisation du point d'indice) ainsi que l'inflation.

Par ailleurs, un montant total de 62 673,81 € de crédits d'actualisation a été alloué à l'ensemble des établissements relevant de la compétence de l'ARS, contre 59 466,94 € en 2024.

1.2.2. Mise en service de l'ESAT

Depuis le 1er janvier 2025, le nouveau bâtiment accueille près de 200 personnes et s'organise autour de plusieurs pôles : administratif, médical, formation, sous-traitance, textile, restauration et services. Ce projet vise à moderniser et regrouper les activités afin d'améliorer à la fois les conditions de travail et l'efficacité opérationnelle. L'opération a été transférée du compte « immobilisations en cours » au compte « constructions » pour un montant de 11 010 758 €. L'exercice 2025 est ainsi impacté par les dotations liées à cette mise en service.

1.2.3. Investissement réseau de chaleur CLOE

Le raccordement au réseau CLOE a été mis en service en 2025 et inscrit en immobilisation pour un montant de 220 610,39 €. L'exercice 2025 n'est pas impacté par la dotation correspondante, celle-ci étant neutralisée par une reprise de fonds dédiés.

1.2.4. CPOM

Le CPOM tripartite Acpei – ARS – Conseil Départemental est arrivé à échéance le 31 décembre 2022. Son renouvellement a été validé avec l'ARS jusqu'au 31 décembre 2023, puis prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2024.

Au cours de l'année 2024, des rencontres ont permis de réaliser un bilan et des diagnostics pour chacun des établissements, aboutissant à la présentation de 19 fiches actions. L'Agence Régionale de Santé a, par la suite, souhaité simplifier le CPOM et a sollicité en 2025 l'élaboration de fiches objectifs portant sur des projets transversaux.

Les frais de siège feront l'objet d'une revalorisation en fonction des besoins et du développement des activités. Les échanges reprendront en 2026, dans le cadre des objectifs définis par la nouvelle direction générale.

1.2.5. HABITAT INCLUSIF

L'association s'est engagée dans un nouveau projet d'habitat inclusif, en partenariat avec Nov Habitat et le Département, visant à transformer des containers en studios. Les 15 premiers logements ont été livrés en 2025 ; cet ensemble, désormais dénommé résidence « Le Tilleul » est aujourd'hui entièrement occupé. Six logements supplémentaires seront mis en service en 2026 à proximité du nouveau foyer d'hébergement.

1.2.6. ANCIEN SITE DE L'ESAT

Le choix a été fait par l'association de réévaluer les biens inscrits à l'actif immobilisé. Après analyse, seul le terrain de l'ancien site de l'ESAT nécessite d'être réévalué pour une valeur vénale de 311 701 € frais de notaire inclus. L'écart de réévaluation de 304 000 € a été inscrit au passif du bilan en écart de réévaluation avec droit de reprise.

L'association est actuellement en réflexion quant à l'utilisation future de ce site. Les charges afférentes sont, à ce jour, comptabilisées au niveau de l'association.

1.2.7. CHANGEMENT DE METHODE DE COMPTABILISATION DES CONGES PAYES

En 2025, nous avons également adopté un mode de calcul des congés payés fondé sur les données réelles, conformément aux principes comptables et dans un souci de sincérité des comptes. Cette évolution a un impact significatif sur les établissements consolidés, à hauteur de 492 K€.

Auparavant, l'association appliquait la méthode du dixième. Le nouvel outil de paie permet désormais de déterminer avec précision les droits acquis par les salariés au 31 décembre 2025, en intégrant les cumuls antérieurs. Il prend également en compte l'évolution de la réglementation relative au maintien et à l'acquisition des congés payés pour les salariés en arrêt de travail, ce qui a contribué à accentuer l'impact sur les comptes des établissements.

1.3 Synthèse par établissement

1.3.1. Etablissement Accueil Médicalisé Devernay

Activité en baisse au sein du foyer vie liée à l'accueil de « stagiaire » non comptabilisé au sein de la structure, le FAM affiche une baisse par rapport aux prévisions initiales. Cet écart s'explique principalement par le Décès de 2 résidents non remplacés immédiatement. [

L'établissement réalise un résultat déficitaire de 123 686,63 €, notamment lié au changement de méthode du calcul des congés payés avec un impact de 76 K€.

1.3.2. Etablissement Accueil Médicalisé Burnay

L'EAM Burnay porte l'activité EM3A dont la convention été renouvelée pour 3 ans jusqu'en 2027. Le résultat de l'EAM et l'EM3A sont confondus, mais la comptabilité analytique permet de flécher les résultats de chaque activité.

L'activité du Foyer Burnay a été légèrement impactée en fin d'année 2025 par le départ d'une résidente. Malgré cet événement, l'activité du foyer demeure globalement stable sur les trois derniers exercices, avec même une progression en 2025 tant sur l'internat que sur la MAS. Il convient également de noter que la procédure de facturation a été revue, l'établissement appliquant désormais la règle « toute journée commencée est due ». Ce changement a mécaniquement augmenté le volume de journées comptabilisées, ce qui contribue à la hausse observée en 2025.

L'établissement présente un résultat déficitaire, résultant d'un déficit de l'EAM de -290 299,88 € partiellement compensé par un excédent de l'EM3A de 28 679,80 €.

Ce déficit s'explique principalement par une hausse des charges sur plusieurs groupes fonctionnels, notamment sous l'effet des congés payés pour un montant de 84 K€. Parallèlement, les produits de tarification sont en baisse de 44 K€ en raison d'une minoration de 65 K€ opérée par le Département dans le calcul des prix de journées, ce qui accentue le déséquilibre financier de l'exercice.



1.3.3. ESAT GESTION

L'établissement clôture l'exercice sur un déficit de 246 304,69 €, confirmant la persistance de déséquilibres structurels, malgré les actions engagées par la direction en matière de maîtrise des charges.

Le poids financier du nouveau bâtiment impacte significativement la section sociale, avec une augmentation des dotations aux amortissements supérieure à 100 k€ par rapport aux exercices antérieurs, ainsi que des charges financières supplémentaires estimées à 75 k€, partiellement compensées par un réajustement des charges de fluides.

Par ailleurs, le changement de méthode de calcul des congés payés génère un impact défavorable évalué à 54 k€ sur l'exercice.

1.3.4. ESAT PRODUCTION

Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à 2,63 M€, en hausse de +6,9 % par rapport à 2024, atteignant 93,9 % de l'objectif. Cette progression est principalement portée par le pôle restauration, qui représente 54,7 % du CA et constitue le moteur de la croissance. À l'inverse, les pôles textile, services et sous-traitance sont en retrait.

Les charges d'exploitation sont marquées par une forte baisse de la valeur ajoutée (-303 K€), liée notamment à la hausse des coûts énergétiques (+90 K€) et des assurances (+30 K€). L'installation sur le nouveau site entraîne une augmentation structurelle des charges de fluides. La mise en service des panneaux solaires, initialement prévue en 2025 et reportée à 2026, devrait toutefois atténuer cette hausse.

Les charges de personnel augmentent de +116 K€, tandis que les honoraires progressent également de +56 K€, notamment en raison de prestations externes exceptionnelles liées à l'accompagnement de la réception du bâtiment.

Les charges de structure restent globalement maîtrisées malgré des hausses ponctuelles (loyers, assurances), compensées par des économies sur l'entretien et des charges financières inférieures au budget.

L'activité par pôle reste globalement en deçà des prévisions en raison de retards de mise en service (self, déménagement) et d'un contexte économique défavorable.

Par ailleurs, le changement de méthode de calcul des congés payés génère un impact défavorable évalué à 33 k€ sur l'exercice

Au terme de l'exercice, le résultat s'établit à un déficit de 268 562,35 €, affecté en report à nouveau.

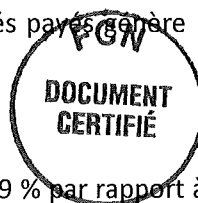
1.3.5. SAVS

La capacité du service SAVS est de 45 places depuis le 1er novembre 2024. Deux autres services sont portés par l'établissements, l'habitat inclusif et le Service d'aide à la parentalité. L'habitat inclusif est financé via des dotations du Département et le service d'aide à la parentalité est financé par la CAF.. Une comptabilité analytique est tenue afin de flécher les résultats sur chacun des services. Le 1^{er} habitat inclusif est situé au sein du SAVS pour 8 bénéficiaires, la résidence du Tilleul comporte 15 logements, depuis 2025 et 6 autres à partir de 2026.

Le résultat comptable fait apparaître un excédent de 53 492,38 €, résultant d'une maîtrise globale des dépenses, en particulier sur les charges d'exploitations où les charges liées aux fluides ont été évaluées avec justesse.

Par ailleurs, les dépenses de personnel sont inférieures aux prévisions budgétaires, notamment pour le dispositif d'habitat inclusif, les recrutements n'ayant pas été réalisés dans leur intégralité, générant une économie d'environ 55 k€.

Le changement de méthode de calcul des congés payés génère un impact faible évalué à 2.5 k€ sur l'exercice



1.3.6. Foyer Mermoz

Des retards ont été constatés dans la reconstruction du Foyer d'hébergement initialement il était prévu un emménagement à la rentrée 2023, décalé à septembre 2024, et finalement l'emménagement sera réalisé en janvier 2026. Les travaux sont financés intégralement par nov habitat et l'impact du loyer sera effective en 2026.

Le nombre de journées réalisées s'élève à 15 519 contre 14 039 prévues au budget soit 1 480 journées en augmentation.

L'exercice se clôture sur un excédent comptable de 88 701,31 €, traduisant une gestion globalement maîtrisée et un niveau d'activité supérieur aux prévisions.

Les charges d'exploitation restent contenues malgré la hausse des coûts énergétiques et le renouvellement de petit matériel, nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement. Les charges de personnel sont également maîtrisées, malgré l'impact des congés payés +36 K€

Du côté des produits, l'activité s'avère supérieure aux hypothèses budgétaires, générant une hausse des produits de tarification (+154 K€) et des produits liés à l'hébergement (+53 K€).

Dans ce contexte, la combinaison d'une activité dynamique et d'une bonne maîtrise des charges permet de dégager un excédent contribuant au renforcement de la situation financière de l'établissement.



1.3.7. FAM Claude Meyer

L'internat affiche une activité quasi conforme aux prévisions, malgré plusieurs événements. Les variations observées s'expliquent par des facteurs exceptionnellement survenus en 2025 : Deux décès ont eu un impact direct sur le volume de journées réalisées.

Dans la mesure où chaque admission nécessite une évaluation approfondie et un temps d'intégration progressif, les remplacements ne sont pas immédiats, ce qui crée un léger retrait d'activité ponctuel. L'établissement réalise un déficit de 71 892.26 € compte tenu de la reprise des excédents des années précédentes dans le calcul du tarif journalier, ainsi que le changement de méthode de calcul des congés payés génère un impact défavorable évalué à 79 k€ sur l'exercice.

1.3.8. IME Le Tremplin

L'activité fait apparaître une légère diminution de l'externat, avec un recul de 157 journées, tandis que l'internat enregistre une progression de 116 journées.

L'activité de l'internat est déclarée sur la base d'une capacité autorisée de 30 places ouvertes 365 jours par an, soit un potentiel théorique de 10 950 journées.

Toutefois, au regard des accompagnements complexes réellement mis en œuvre, l'organisation effective diffère de cette déclaration. En pratique, le dispositif se compose de 6 places en internat permanent, fonctionnant toute l'année, et de 24 places en internat de semaine, ouvertes 207 jours par an. Cette organisation, présentée à l'ARS courant 2026, permettrait d'améliorer le taux d'occupation et d'envisager une revalorisation de la dotation globale.

Par ailleurs, l'établissement enregistre un déficit de 126 500,13 €, principalement lié au changement de méthode de calcul des congés payés, dont l'impact défavorable est estimé à 96 K€ sur l'exercice, ainsi qu'à un réajustement de la provision pour litige prud'homal à hauteur de 62 K€, consécutif au premier jugement.

1.3.9. SESSAD/UAEA/UEMA

Le SESSAD se décline en trois activités : Sessad, UEMA et UAEA.

En 2025, 29 enfants ont été suivis au SESSAD, avec 5 entrées et 6 sorties.

L'UEMA a accueilli, sur l'année scolaire 2024-2025, 7 enfants âgés de 4 à 6 ans (âge moyen : 5 ans). En juillet 2025, 6 enfants ont quitté le dispositif dans le cadre de leur orientation, réduisant l'effectif à 3 enfants à la rentrée de septembre 2025.

L'UEEA, dédiée aux enfants de 6 à 12 ans avec TSA ou en cours d'évaluation, enregistre 3 entrées et 1 sortie sur l'année,

Par ailleurs, le changement de méthode de calcul des congés payés génère un impact défavorable évalué à 14 k€ sur l'exercice

L'établissement présente un excédent de 110 208.01 €, l'association souhaite affecter cet excédent en compensation du déficit de l'IME .

1.3.10. Siège social

Le siège présente un déficit de 174 495,55 €. Celui-ci s'explique en partie par l'écart entre les dépenses de formation et les remboursements perçus, générant un impact de 27 K€. Les demandes de formation étant centralisées au niveau du siège pour l'ensemble des établissements, cet effet est accentué.

Par ailleurs, le changement de méthode de calcul des congés payés entraîne un impact défavorable de 51 K€ sur l'exercice.

Lors des négociations du CPOM, une revalorisation du taux de siège était prévue afin de permettre des recrutements. Compte tenu des tensions organisationnelles, ces embauches ont été réalisées (1 ETP supplémentaire en ressources humaines, 0,2 ETP de chargé de mission et un apprenti comptable). Toutefois, cette revalorisation n'ayant pas été appliquée, un manque de recettes estimé à 100 K€ est constaté, contribuant directement au déficit.



2.2 Engagements financiers :

Dans le cadre de la reconstruction de l'ESAT, un prêt d'un montant de 6 062 046€ a été souscrit auprès de la Banque des Territoires. Il s'agit d'un prêt à taux fixe de 1.76% sur 25 ans avec une période de préfinancement de 24 mois.

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles sont garantis comme suit :

- Garantie Collectivités Locales par la Commune de Châlons en Champagne à 50%,
- Garantie Collectivités Locales par le Département de la Marne à 50%.

Un prêt complémentaire a été souscrit pour un montant de 2 730 000 € auprès de la banque des territoires. Il s'agit d'un prêt à taux variable de 0.6% + % indexé sur le livret A sur 30 ans, soit 2.30 % au 31/12/2025

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles sont garantis comme suit :

- Garantie Collectivités Locales par la Commune de Châlons en Champagne à 50%,
- Garantie Collectivités Locales par le Département de la Marne à 50%.

Dans le cadre du raccordement du réseau de chaleur CLOE , l'IME a souscrit un emprunt de 241 932 € sur 8 ans au taux fixe de 4.05 % avec des intérêts de préfinancement sur 360 jours.

L'emprunt a été débloqué à hauteur de 217 739 €, conformément à la facture de l'investissement.

2.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

2.3.1. Indemnités de fin de carrière

Depuis l'exercice 2019, l'Acpei a choisi de comptabiliser les provisions pour engagements retraite afin notamment de communiquer une meilleure information financière.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de la provision sont :

- Hypothèses démographiques avec un taux de rotation du personnel, un âge retenu de départ en retraite ;
- Hypothèses financières avec un taux d'actualisation.

La méthode de calcul appliquée est celle de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.).

Celles-ci sont comptabilisées en 11592801 - RAN de charges des activités sociales et médico-sociales dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ; Dépenses pour retraite.

2.3.2. Congés payés

Suivant l'avis CNC 2007-05 du 04/05/2007, les provisions pour congés payés ont été comptabilisées en 115922 – RAN de charges des activités sociales et médico-sociales dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ; Dépenses pour congés payés.

2.3.3. Immobilisations et amortissements

Par dérogations aux règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, des immobilisations de l'association ACPEI, aucun changement n'a été apporté sur le montant et modes d'amortissements appliqués, compte tenu des pratiques demandées par les financeurs pour les comptes administratifs.

⇒ L'ACPEI amortit ses acquisitions d'immobilisations au 1^{er} jour d'acquisition du bien.

⇒ Les établissements de l'association amortissent les biens acquis sur N à compter du 1^{er} janvier suivant (N+1).

Exception pour l'ESAT qui a amortit le bâtiment au 1^{er} janvier 2025, malgré une mise en service courant 2025.

2.3.4. Contributions volontaires en nature

Le règlement ANC n°2018-06 instaure le caractère obligatoire de fournir les informations relatives aux contributions volontaires en nature.

L'Acpei a choisi de comptabiliser certaines de ces contributions en fin d'année selon leur nature :

- Concernant le matériel et les mises à disposition de salles reçus à titre gratuit, les valeurs étant faibles, ces contributions n'ont pas été comptabilisées au compte de résultat,
- Concernant la participation des adhérents ou membres du bureau et ou conseil d'administration, leur présence aux différentes réunions, commissions, événements associatifs a été valorisée. Des fiches de suivi de temps ont été mises en œuvre pour chaque bénévoles et le taux horaire retenu pour la valorisation est le SMIC.
- 2.3.5 changement de méthode comptable relatif au nouveau plan comptable ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03

Dans le cadre de l'application des nouveaux règlements de l'ANC n°2022-06 et n°2023-03, l'exercice 2025 intègre un changement de méthode comptable visant à améliorer la lisibilité et la comparabilité des états financiers. Ce changement se traduit principalement par un reclassement des transferts de charges, désormais présentés de manière distincte reclassés par nature de charge, en diminution des postes correspondants ; ainsi que par une nouvelle modalité de comptabilisation des quotes-parts de subventions d'investissement, reclassés en exploitation. Par ailleurs, le champ du résultat exceptionnel a été significativement restreint, conduisant à reclasser certains produits et charges auparavant inscrits en exceptionnel vers le résultat courant. Ces évolutions n'affectent pas le résultat global, mais modifient la présentation des comptes, en particulier la répartition entre les différents niveaux de résultat.

3 MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (1)

- (1) « Sont considérés comme ayant la qualité de cadre dirigeant les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou l'établissement » (art. L212-15-1 du code du travail).

Pour répondre à ces dispositions, l'association précise qu'elle n'a pas recensé parmi ses cadres des cadres dirigeants.

4 LITIGES

Une seule procédure était en cours au 31 décembre 2024, il s'agissait d'un litige à l'IME, toujours en cours au 31/12/2025.

En fonction du 1^{er} jugement du 09 février 2026 issu du Conseil de prud'hommes la provision a été réajustée à hauteur de 61 820 €, une procédure d'appel est en cours.



2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations et amortissements

	IMMOBILISATIONS	AMORTISSEMENTS	IMMOBILISATIONS NETTES
FRAIS DE CONSTITUTION	54 580	54 580	0
FRAIS D'EVALUATION	73 275	37 710	35 564
FRAIS D'ETUDE	0	0	0
LOGICIEL	253 575	176 399	77 175
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0	0	0
TERRAINS ET AMENAGEMENTS	2 052 928	58 401	1 994 527
CONSTRUCTIONS ET AMENAGEMENTS	23 448 224	8 244 501	15 203 723
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	347 079	186 232	160 847
GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN	0	0	0
MATERIEL ET OUTILLAGE	3 178 350	2 403 720	774 630
MATERIEL DE TRANSPORT	879 223	762 942	116 282
MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 772 205	1 463 485	308 720
MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE	228 319	215 688	12 631
SOUS-TOTAL	32 287 759	13 603 658	18 684 101
IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES	87 692	0	87 692
PRÊT	0		0
AVANCES ET ACOMPTES	11 996	0	11 996
IMMOBILISATIONS EN COURS	380 252	0	380 252
SOUS-TOTAL	479 941	0	479 941
TOTAL GENERAL	32 767 700	13 603 658	19 164 042

Tableau de variation des immobilisations

	MONTANT 01/01/2025	ACQUISITIONS	CESSIONS/Transfert Immobilisation en cours	MONTANT 31/12/2025
FRAIS DE CONSTITUTION	54 579,54	-	-	54 579,54
FRAIS D'EVALUATION	73 274,86	-	-	73 274,86
FRAIS D'ETUDE	-	-	-	-
LOGICIEL	234 794,71	18 780,00	-	253 574,71
FRAIS D'ETABLISSEMENT	-	-	-	-
TERRAINS ET AMENAGEMENTS	1 741 227,32	311 701,00	-	2 052 928,32
CONSTRUCTIONS ET AMENAGEMENTS	12 673 378,93	11 481 120,12	706 274,87	23 448 224,18
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	323 040,92	79 590,70	55 552,46	347 079,16
GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN	-	-	-	-
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 730 152,42	477 683,89	29 486,13	3 178 350,18
MATERIEL DE TRANSPORT	1 205 627,71	-	326 404,37	879 223,34
MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 698 034,79	95 324,13	21 153,70	1 772 205,22
MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE	228 319,36	-	-	228 319,36
SOUS-TOTAL	20 962 430,56	12 464 199,84	1 138 871,53	32 287 758,87
IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES	122 527,61	2 118,75	36 954,27	87 692,09
PRÊT	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORP EN COURS	12 768,00	6 012,00	18 780,00	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	11 789 981,41	313 978,11	11 723 707,12	380 252,40
AVANCES ET ACOMPTES	-	11 996,00	-	11 996,00
SOUS-TOTAL	11 925 277,02	334 104,86	11 779 441,39	479 940,49
TOTAL GENERAL	32 887 707,58	12 798 304,70	12 918 312,92	32 767 699,36

Tableau des amortissements

	MONTANT 01/01/2025	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT 31/12/2025
FRAIS DE CONSTITUTION	54 579,54			54 579,54
FRAIS D'EVALUATION	25 855,66	11 854,80	-	37 710,46
FRAIS D'ETUDE	-	-	-	-
LOGICIEL	155 759,87	20 639,53	FCN DOCUMENT CERTIFIÉ	176 399,40
FRAIS D'ETABLISSEMENT	-			-
TERRAINS ET AMENAGEMENTS	50 430,14	7 971,19		58 401,33
CONSTRUCTIONS ET AMENAGEMENTS	8 058 804,68	831 996,11	646 299,95	8 244 500,84
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	212 030,62	20 612,81	46 411,76	186 231,67
GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN	-			-
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 262 321,99	170 239,47	28 841,64	2 403 719,82
MATERIEL DE TRANSPORT	1 040 758,37	126 793,40	404 610,18	762 941,59
MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 396 741,83	87 896,70	21 153,70	1 463 484,83
MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LA TAXE D'APPRENTISSAGE	210 602,27	5 086,18		215 688,45
TOTAL GENERAL	13 467 884,97	1 283 090,19	1 147 317,23	13 603 657,93

Tableau indicatif des durées et taux d'amortissement

DESIGNATION	DUREE MINIMUM		DUREE CONSEILLEE		DUREE MAXIMUM	
	ANNEE	%	ANNEE	%	ANNEE	%
LOGICIEL	2	50	2	50	5	20
CONSTRUCTIONS	10	10	30	3,33	50	2,5
AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	5	20	15	6,67	15	6,67
MATERIEL ET OUTILLAGE	5	20	5	20	10	10,00
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	10	10	10	10	20	5
MATERIEL DE TRANSPORT	2	50	5	20	7	14,29
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3	33,33	3	33,33	10	10
MOBILIER	2	50	5	20	15	6,67

la durée d'amortissement du nouveau site de l'ESAT est de 50 ans

2.1.2 Créances

2.1.2.1 Classement par échéance

Créances (a)	Montant Brut	Échéance	
		à 1 an au +	à + d'un an
Créances de l'actif circulant:			
Stock en cours	55 189	55 189	
Créances clients et comptes rattachés	1 837 403	1 837 403	
Autres créances	222 676	222 676	
Charges constatées d'avance	178 456	32 303	146 152
Acomptes et avances sur commandes	4 403	4 403	
Total	2 298 126	2 151 974	146 152

2.2 Passif

2.2.1 Tableaux des réserves et des provisions (et dépréciations)

cf. tableaux établis par établissements aux pages suivantes

TABLEAU DES RESERVES ET DES PROVISIONS (ET DEPRECIATIONS)

RUBRIQUES ET POSTES		MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
R E S E R V E S	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	3 214 097,97	-	-	3 214 097,97
	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	-	-
	RESERVES AFFECTEES A L'INVESTISSEMENTS	504 657,02	155 250,00	-	659 907,02
	RESERVES AFFECTEES A LA COUVERTURE DU BFR (TRESORERIE)	34 520,53	-	-	34 520,53
	RESERVES DE COMPENSATION DES DEFICITS	307 553,84	-	-	307 553,84
	RESERVES DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT	162 493,24	-	-	162 493,24
	RESERVES DIVERSES	197 045,37	-	-	197 045,37
TOTAL RESERVES		4 420 367,97	155 250,00	-	4 575 617,97
R E P R O G R A M M E S	PROVISIONS REGLEMENTEES POUR COUVERTURE DU BFR	18 293,88	-	-	18 293,88
	PROVISIONS REGLEMENTEES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS	-	-	-	-
	PROVISIONS REGLEMENTEES POUR PRODUITS FINANCIERS DES ESMS	16 173,01	4 819,57	-	20 992,58
	PROVISIONS REGLEMENTEES AFFERENTES AUX PLUS-VALUES NETTES D'ACTIF	93 529,12	206 709,53	-	300 238,65
	TOTAL I	127 996,01	211 529,10	-	339 525,11
P R O V I S I O N S	PROVISIONS POUR RISQUES - LITIGES	75 200,00	61 820,00	-	137 020,00
	PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES (1)	1 223 129,08	106 038,90	-	1 329 167,98
	PROVISIONS POUR IMPOTS	1 347,92	-	1 347,92	-
	AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	-	-	-	-
	TOTAL II	1 299 677,00	167 858,90	1 347,92	1 466 187,98
D E P R E C I A T I O N	DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-
	DES STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
	DES COMPTES DE TIERS	946,97	-	653,93	293,04
	DES COMPTES FINANCIERS	-	-	-	-
	TOTAL III	946,97	-	653,93	293,04
TOTAL PROVISIONS (I + II + III)		1 428 619,98	379 388,00	2 001,85	1 806 006,13
F O N D S	FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS	-	-	-	-
	FONDS DEDIES SUR CONCOURS PUBLICS DES ENTITES GESTIONNAIRES D'ESMS	5 113 530,00	351 426,41	691 262,11	4 773 694,30
	SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
	SUR DONS MANUELS AFFECTES	-	-	-	-
	FONDS DEDIES SUR RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	16 100,31	10 069,66	4 872,43	21 297,54
	TOTAL FONDS DEDIES	5 129 630,31	361 496,07	696 134,54	4 794 991,84
TOTAL GENERAL (RESERVES, PROVISIONS ET FONDS DEDIES)		10 978 618,26	896 134,07	698 136,39	11 176 615,94

(1) Hors transferts retraites

Tableau des subventions d'investissements 2025

		Solde au debut de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement		Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :					
	Affectées à des biens non renouvelables				
	MEYER	10 000,00	-	4 401,41	5 598,59
	ACPEI	4 250,00	793,33	-	5 043,33
	BURNAY	37 000,00	-	6 000,00	31 000,00
	FOYER DEVERNAY	126 000,00	-		126 000,00
	IME	1 404 001,80	9 083,52	-	1 413 085,32
	SAVS	2 000,00	15 000,00		17 000,00
	ESAT	822 409,89	102 937,31	16 800,00	908 547,20
TOTAL		2 405 661,69	127 814,16	27 201,41	2 506 274,44

Quotes-parts virées au résultat :		Variations de l'exercice		
	Affectées à des biens non renouvelables		Reprise - 747	
	MEYER	8 560,55	4 401,41	719,72
	ACPEI	425,00		538,33
	BURNAY	26 638,65	6 000,00	3 091,23
	FOYER DEVERNAY	75 826,74	-	20 356,22
	IME	654 158,28	-	41 404,26
	ESAT	42 794,88	8 846,67	36 160,17
TOTAL		808 404,10		
			19 248,08	102 269,93

Tableau de retraitement des subventions d'investissement

	À l'ouverture de l'exercice	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		
	Montant nominal global	Montant nominal global (compte 131 ou 138)	Quotes-parts qui auraient dû être virées au résultat d'exercices antérieurs (via RAN et compte 139) (1)	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables			FCN DOCUMENT CERTIFIÉ	

(1) Si l'impact est une baisse, il faut penser à mettre le chiffre en négatif dans la colonne

2.2.2 Montant des engagements de retraite

Etablissements	Engagement au 31/12/2024	Engagement au 31/12/25	Variation	Variation %
IME	355 955	386 921	30 966	8,70
FAM BURNAY	101 734	112 926	11 192	11,00
ESAT DE L'ISLE AUX BOIS	149 698	157 667	7 969	5,32
FOYER DEVERNAY	202 393	209 884	7 492	3,70
FOYER MERMOZ	78 067	89 755	11 688	14,97
FAM PHV	67 362	76 549	9 187	13,64
SAVS	17 707	21 727	4 020	22,70
SESSAD	88 210	105 984	17 773	20,15
SIEGE SOCIAL ACPEI	162 004	167 756	5 752	3,55
	1 223 129	1 329 168	106 039	8,67
Taux d'actualisation	3,20%	3,60%		

Hypothèses retenues:

L'âge de départ à la retraite retenu est de 64 ans,

L'indemnité de départ à la retraite est calculée charges sociales comprises (taux de charges de 55,16% pour les cadres et 46,62 % pour les non cadres),

Le calcul de l'indemnité tient compte des augmentations de salaires dû à l'ancienneté (impact du déroulement de carrière) et des augmentations éventuelles de la valeur du point,

Le taux d'actualisation est de 3,60%,

La probabilité de survie et le turn-over sont des critères qui ont été intégrés dans le calcul de la provision.
(turn-over moyen).

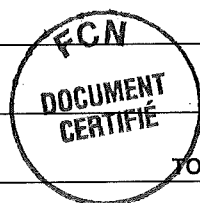
2.2.3 Fonds dédiés

Situations	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice + Affectation résultat	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Ressources				
Soutien à l'investissement	4 670 172	587 389	137 702	4 220 485
dont Burnay	73 895	8 367	2 000	67 528
dont Siège	23 525	4 000	0	19 525
dont FAM PHV	203 548	40 416	2 000	165 132
dont Foyer de Vie DEVERNAY	108 494	23 635	2 000	86 859
dont RESIDENCE ANTARES	208 300	140 077	0	68 223
dont SAVS MILIEU OUVERT	44 775	6 067	16 728	55 437
dont SESSAD	9 441	194	0	9 247
dont IME	2 900 862	244 015	35 855	2 692 702
dont ACPEI	0	1 876	68 133	66 257
dont ESAT	1 097 332	118 743	10 985	989 574
Formations	104 765	16 001	0	88 765
dont FAM PHV	0	0	0	0
dont ESAT	19 561	3 957	0	15 604
dont Sessad	8 900	0	0	8 900
dont Foyer de Vie DEVERNAY	8 500	0	0	8 500
dont Burnay	44 770	3 624	0	41 146
dont IME	23 034	8 420	0	14 614
Remplacement de personnel	0	53 896	53 896	0
dont ESAT	0	8 174	8 174	0
dont Sessad	0	13 111	13 111	0
dont Foyer de Vie DEVERNAY	0	2 000	2 000	0
dont Burnay	0	8 174	8 174	0
dont FAM PHV	0	3 989	3 989	0
dont IME	0	18 448	18 448	0

Situations	Fonds a engager en debut d'exercice	Utilisation en cours d'exercice + Affectation résultat	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Ressources	A	B	C	D = A - B + C
Gratification des stagiaires /CAE	4 895	12 697	33 449	25 647
<i>dont Burnay contrats aidés</i>	<i>0</i>	<i>2 182</i>	<i>6 000</i>	<i>3 818</i>
<i>dont DEVERNAY</i>	<i>1 041</i>	<i>1 041</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont FPHV</i>	<i>1 228</i>	<i>609</i>	<i>0</i>	<i>619</i>
<i>dont FPHV CONTRAT A ETUDES</i>	<i>0</i>	<i>3 333</i>	<i>16 000</i>	<i>12 667</i>
<i>dont IME</i>	<i>1 681</i>	<i>5 532</i>	<i>11 449</i>	<i>7 598</i>
<i>dont ESAT</i>	<i>945</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>945</i>
Départ en retraite	14 740	0	0	14 740
<i>dont Burnay</i>	<i>13 940</i>	<i>0</i>		<i>13 940</i>
<i>dont FPHV</i>	<i>800</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>800</i>
<i>dont Mermoz</i>	<i>0</i>	<i>0</i>		<i>0</i>
FD Exploît SIEGE	30 000	0	0	30 000
FD Exploît RESIDENCE ANTARES			129 798	129 798
FD Exploît SAVS	7 500		0	7 500
FOND DEDIE REAAP SAVS	14 025	12 269	1 715	3 471
FD Réseau de Chaleur (Transformation	267 433	14 143	0	253 289
Opérations brioches (Acpei)	16 100	4 462	8 131	19 769
Fond dédié s/ress gener pub famphv		410	1 939	1 529
TOTAL	5 129 630	701 268	366 629	4 794 991

2.2.4 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN	A PLUS DE 5 ANS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	9 403 190	417 243	1 612 736	7 373 210
ICNE	64 421	64 421		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS+icne	6 292	0		6 292
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 052 180	1 052 180		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 010 891	3 010 891		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	13 627	13 627		
AUTRES DETTES	166 295	166 295		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0		
TOTAL	13 716 895	4 724 656	1 612 736	7 379 503



Détails des Emprunts	Remboursements	Dû	à moins d'1 an	A PLUS D'UN AN	A PLUS DE 5 ANS
IME	63 008	305 083	64 500	205 653	34 930
Foyer Burnay	12 141	50 206	12 411	37 796	0
ESAT de l'Isle aux Bois	257 120	8 666 313	268 692	1 126 597	7 271 024
Foyer DEVERNAY					0
ACPEI	44 618	297 161	45 066	184 839	67 256
Foyer Mermoz		0	0		0
Siège social	21 574	84 426	26 574	57 852	0
TOTAL	398 461	9 403 190	417 243	1 612 736	7 373 210
dont emprunts inter-établissements	0	84 426	26 574	57 852	0

Emprunt au nom de l'Esat, affecté à l'association

VEHICULE S/ BURNAY DEVERNAY MERMOZ

annexe : PRÊT CONSTRUCTION GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du contrat auprès de la Banque des territoires sont garantis comme suit :

TYPE DE GARANTIE	Dénomination du garant/Désignation de la Garantie	Quotité Garantie (en %)
Collectivités locales	COMMUNE DE CHALONS EN CHAMPAGNE	50
Collectivités locales	DEPARTEMENT DE LA MARNE	50



2.2.5 Fournisseurs et comptes rattachés (hors fournisseurs d'immobilisations)

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs		
ACPEI	2 640	71
IME	43 542	67 287
Foyer Burnay	30 192	60 316
ESAT de l'Isle aux Bois	372 571	389 764
Foyer de Vie DEVERNAY	59 920	58 044
Residence ANTARES	19 842	88 812
SAVS MILIEU OUVERT	154	16 492
FAM PHV Meyer	55 373	43 114
SESSAD	4 314	3 929
Siège social	130 108	110 744
Sous Total	718 656	838 573

Fournisseurs non parvenus		
ACPEI	391	0
IME	17 957	20 600
Foyer Burnay	83 584	58 643
ESAT de l'Isle aux Bois	52 505	37 443
Foyer de Vie DEVERNAY	17 921	18 336
Foyer Mermoz	7 964	11 213
SAVS MILLIEU OUVERT	5 736	2 349
FAM PHV Meyer	6 694	26 204
SESSAD	1 580	6 459
Siège social	26 443	32 715
Sous Total	220 775	213 961

Total fournisseurs et comptes rattachés	939 431	1 052 534
--	----------------	------------------

2.2.6 Fournisseurs d'immobilisations

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
ACPEI	0	0
IME	20 521	13 627
Foyer Burnay	759	0
ESAT de l'Isle aux Bois	0	0
Foyer de Vie DEVERNAY	0	0
RESIDENCE ANTARES	0	0
SAVS MILLIEU OUVERT	0	0
FAM PHV Meyer	0	0
SESSAD	0	0
Siège social	0	0
Total	21 280	13 627

2.2.7 Dettes fiscales et sociales

Libellé	Dû	Dues au personnel	Dues aux organismes sociaux	Dues aux organismes fiscaux
ACPEI	4 578	0	600	3 978
IME	467 030	256 816	214 922	-4 708
Foyer Burnay	356 253	195 078	156 644	4 531
ESAT de l'Isle aux Bois	1 069 221	144 105	238 919	686 196
Foyer de Vie DEVERNAY	296 537	163 610	137 572	-4 645
SAVS MILLIEU OUVERT	38 219	13 930	19 405	4 884
RESIDENCE ANTARES	181 559	92 165	84 014	5 380
FAM PHV Meyer	266 445	135 538	126 996	3 911
SESSAD	98 214	41 699	52 137	4 379
Siège social	232 800	101 032	109 715	22 053
Total	3 010 855	1 143 973	1 140 923	725 959

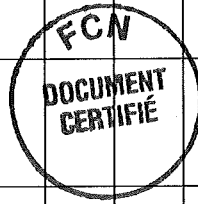
3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Tableau de passage entre le résultat comptable et les résultats "tutelle"

Cf. page suivante



ACPEI	SIEGE SOCIAL ACPEI	ESAT GESTION	ESAT PRODUCTIO N	RESIDENCE ANTARES	SAVS MERMOZ	FOYER DEVERNAY	IME	FOYER BURNAY	EM3A	SESSAD	UEMA	UEEA	FPHV	TOTAL
RESULTATS COMPTABLES CONSOLIDES	-8 610	-174 496	-246 305	-268 562	88 701	53 492	-123 687	-126 500	-290 300	28 880	72 017	-17 928	-71 893	-1 029 270,21
RETRAITEMENTS														
Variation des provisions pour CP et charges sociales	50 907	54 506		36 207	2 554	76 215	95 632	84 283		11 485	2 459	-268	78 500	492 478
Reprise d'excédent affecté à l'investissement et subvention d'investissement		0				0	-5 250	0						-5 250
Regularisation amo chaudières/piste cyc,								0						
Reprise provision pour départ en retraite	5 752	7 969		17 751	-3 020	8 050	31 031	5 251	373	23 276	0	0	9 606	106 039
Reprise Honoraires sur optimisation charges sociales	0													
Reprise réserves retraite	0				0		0	0		0				0
RESULTATS ANTERIEURS INCORPORES AU RESULTAT 2020 PAR L'AUT. TARIF.	0			0	0	0	106 262	0					64 784	171 045
Reprise créton							-151 549							
RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS	-117 837	-183 830		142 660	53 026	-39 422	-50 374	-200 766	29 053	106 777	-15 470	55 852	80 997	-139 335
RETRAITEMENTS SUBVENTIONS INTRA														0
RESULTATS EN GESTION PROPRE	-8 610			-268 562										-277 172



4 INFORMATIONS DIVERSES

4.1 Capacité d'accueil de l'association

IME	65
Foyer de l'IME	30
Foyer Burnay	24
ESAT de l'Isle aux Bois	144
Foyer Devernay	53
Foyer Mermoz	52
SAVS	45
Habitat Inclusif	23
SESSAD / UEMA	41
FAM PHV Meyer	40
TOTAL	517



4.1 Récapitulatif des frais de siège

	TOTAL	Salaires et charges sociales	Autres charges
IME	269 882	246 238	23 644
Foyer Burnay	182 137	166 180	15 957
ESAT Gestion	153 906	140 423	13 484
ESAT Production	48 552	44 299	4 254
Foyer Devernay	179 645	163 906	15 739
SAVS Mermoz	18 097	16 512	1 586
FAM PHV	157 377	143 590	13 788
SESSAD	58 193	53 095	5 098
Residence Antares	88 101	80 382	7 719
TOTAL	1 155 892	1 054 624	101 268

4.2 Récapitulatif des financements

(produits de la tarification 2025 y compris CNR)

PRODUITS PRIX DE JOURNEES - DOTATIONS SUR CONSOLIDE

	TOTAL	ARS	Conseil Départemental produits prix de journées	Etat
IME	4 540 089	4 388 540	151 549	1 964 516
FAM PHV	2 558 628	1 332 250	1 226 378	
Foyer Burnay	2 830 353	1 523 148	1 307 205	
ESAT Production *	1 964 516			
Foyer Devernay	2 759 208	344 227	2 414 981	
ESAT Gestion	2 098 740	2 098 740	-	
Foyer Mermoz	1 518 923		1 518 923	
SESSAD / UEMA	1 032 027	1 032 027	-	
SAVS Mermoz (dont Habitat inclusif)	427 451		427 451	
SIEGE	-			
TOTAL	19 729 935	10 718 932	7 046 487	1 964 516

* Rémunération garantie versée par l'Etat

COMPTES DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : ACPEI - ACPEI

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 755,00	8 821,00
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	32 397,04	33 501,22
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 638,33	100,00
Ressources liées à la générosité du public	9 549,80	
<i>Dons manuels</i>	4 549,80	
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	5 000,00	
Utilisations des fonds dédiés	6 338,06	6 544,44
Autres produits	150,41	
Total I	57 828,64	48 966,66
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		1 229,34
Variation de stocks		75,59
Autres achats et charges externes	46 450,91	43 104,58
Impôts, taxes et versements assimilés	3 457,75	2 259,00
Cotisations sociales	300,00	300,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	8 388,00	6 941,82
Reports en fonds dédiés	8 130,66	7 014,93
Autres charges	110,00	128,40
Total II	66 837,32	61 053,66
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(9 008,68)	(12 087,00)
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 999,82	5 101,38
Total III	3 999,82	5 101,38
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	3 195,67	3 639,64
Total IV	3 195,67	3 639,64
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	804,15	1 461,74
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(8 204,53)	(10 625,26)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		1 949,35
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 849,35
Impôts sur les bénéfices (VIII)	405,00	2 373,00
Total des produits (I+III+V)	61 828,46	56 017,39
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	70 437,99	67 166,30
EXCEDENT OU DEFICIT	(8 609,53)	(11 148,91)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	25 956,05	21 989,12
TOTAL	25 956,05	21 989,12
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : ACPEI - ACPEI

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
Mise à disposition gratuite de biens	(3 559,28)	(3 705,80)
Personnel bénévole	(22 396,77)	(18 283,32)
TOTAL	(25 956,05)	(21 989,12)



SIEGE SOCIAL ACPEI

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	106 073,16	17 668,40
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		37 525,00
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>		37 525,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		246 268,91
Utilisations des fonds dédiés	4 000,00	5 328,40
Autres produits	1 233 470,86	1 109 625,98
Total I	1 343 544,02	1 416 416,69
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(858,17)	
Variation de stocks	1 396,86	1 300,49
Autres achats et charges externes	207 132,83	177 106,44
Impôts, taxes et versements assimilés	173 945,00	259 781,34
Salaires	755 320,25	679 746,25
Cotisations sociales	357 134,46	317 674,43
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	18 145,43	22 219,69
Dotations aux provisions	5 751,88	21 992,27
Reports en fonds dédiés		37 525,00
Autres charges	60,19	51,91
Total II	1 518 028,73	1 517 397,82
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(174 484,71)	(100 981,13)
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	10,84	270,30
Total IV	10,84	270,30
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(10,84)	(270,30)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(174 495,55)	(101 251,43)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		45 846,48
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		8 285,31
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		37 561,17
Total des produits (I+III+V)	1 343 544,02	1 462 263,17
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 518 039,57	1 525 953,43
EXCEDENT OU DEFICIT	(174 495,55)	(63 690,26)

IME

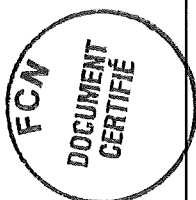
COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : IME09 - IME

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	142 136,76	94 954,97
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 581 492,85	4 398 543,56
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		187 488,03
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 500,00	
Utilisations des fonds dédiés	290 558,92	264 532,75
Autres produits	8 302,79	12 575,12
Total I	5 036 991,32	4 958 094,43
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(1 019,31)	
Autres achats et charges externes	982 905,30	976 305,77
Impôts, taxes et versements assimilés	243 090,81	247 936,50
Salaires	2 272 752,25	2 378 684,01
Cotisations sociales	840 436,21	828 030,01
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	367 434,86	388 593,20
Dotations aux provisions	92 851,04	139 988,03
Reports en fonds dédiés	34 590,20	33 990,00
Autres charges	312 302,54	272 004,33
Total II	5 145 343,90	5 265 531,85
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(108 352,58)	(307 437,42)
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	438,73	426,93
Total III	438,73	426,93
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	10 020,28	11 240,50
Total IV	10 020,28	11 240,50
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(9 581,55)	(10 813,57)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(117 934,13)	(318 250,99)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		60 245,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	8 500,00	28 690,93
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(8 500,00)	31 554,75
Impôts sur les bénéfices (VIII)	66,00	64,00
Total des produits (I+III+V)	5 037 430,05	5 018 767,04
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 163 930,18	5 305 527,28
EXCEDENT OU DEFICIT	(126 500,13)	(286 760,24)



FOYER BURNAY

BCEG	COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06	V.24908
Dossier : BURNAY - Foyer Burnay	<i>En Euro</i> (Provisoire)	

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	275 619,91	268 686,77
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 891 152,46	2 888 156,33
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	2 830 353,23	2 888 156,33
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 567,65	170 766,89
Utilisations des fonds dédiés	22 346,68	37 679,22
Autres produits	44 477,13	3,34
Total I	3 239 163,83	3 365 292,55
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(667,85)	
Autres achats et charges externes	788 696,24	805 462,15
Impôts, taxes et versements assimilés	183 711,45	147 177,20
Salaires	1 641 235,55	1 597 083,27
Cotisations sociales	580 575,96	538 444,72
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	82 676,43	79 098,06
Dotations aux provisions	11 191,89	17 383,89
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	282,00	
Reports en fonds dédiés	20 160,00	31 693,00
Autres charges	190 470,54	172 772,52
Total II	3 498 332,21	3 389 114,81
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(259 168,38)	(23 822,26)
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	2 451,70	1 494,77
Total IV	2 451,70	1 494,77
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(2 451,70)	(1 494,77)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(261 620,08)	(25 317,03)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		41 302,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		12 502,67
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		28 799,34
Total des produits (I+III+V)	3 239 163,83	3 406 594,56
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 500 783,91	3 403 112,25
EXCEDENT OU DEFICIT	(261 620,08)	3 482,31



ESAT GESTION

© CEG	COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06	V.24908
Dossier : ESATG - ESAT GESTION	<i>En Euro</i> (Provisoire)	

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	614 795,17	128 220,60
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 100 099,90	2 087 143,17
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	2 098 740,03	2 079 143,17
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		561 976,57
Utilisations des fonds dédiés	44 013,70	20 862,32
Autres produits	102,65	3,60
Total I	2 759 011,42	2 798 206,26
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(200,36)	
Autres achats et charges externes	524 344,46	643 107,51
Impôts, taxes et versements assimilés	62 672,88	73 964,79
Salaires	1 457 821,43	1 505 338,81
Cotisations sociales	556 286,79	570 258,93
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	151 445,28	47 149,44
Dotations aux provisions	7 969,07	
Reports en fonds dédiés	15 287,00	13 374,80
Autres charges	154 207,96	144 114,00
Total II	2 929 834,51	2 997 308,28
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(170 823,09)	(199 102,02)
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	75 481,60	
Total IV	75 481,60	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(75 481,60)	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(246 304,69)	(199 102,02)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		2 756,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		51 617,15
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(48 860,46)
Total des produits (I+III+V)	2 759 011,42	2 800 962,95
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 005 316,11	3 048 925,43
EXCEDENT OU DEFICIT	(246 304,69)	(247 962,48)



ESAT PRODUCTION

COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : ESATP - ESAT PRODUCTION

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 208 267,16	1 152 027,43
Ventes de prestations de services	1 416 056,50	1 304 365,86
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	38 629,50	7 468,20
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>		5 763,20
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	653,93	101 706,12
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 000,00	
Utilisations des fonds dédiés	14 854,66	14 566,50
Autres produits	2 021 825,48	2 198 694,15
Total I	4 706 287,23	4 778 828,26
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stocks	(931,99)	
Achats de matières premières et autres approvisionnement	781 167,01	649 934,33
Variation de stocks	(40 582,31)	17 173,46
Autres achats et charges externes	1 062 394,14	907 627,43
Impôts, taxes et versements assimilés	53 631,07	110 262,86
Salaires	1 805 683,83	1 853 187,57
Cotisations sociales	743 592,42	730 352,06
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	419 895,87	128 737,51
Reports en fonds dédiés		5 763,20
Autres charges	50 457,26	42 979,05
Total II	4 875 307,30	4 446 017,47
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(169 020,07)	332 810,79
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	10 541,71	16 922,93
Total III	10 541,71	16 922,93
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	105 719,67	181 996,31
Total IV	105 719,67	181 996,31
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(95 177,96)	(165 073,38)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(264 198,03)	167 737,41
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		15 896,97
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	1 833,32	17 212,66
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(1 833,32)	(1 315,69)
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 531,00	4 061,00
Total des produits (I+III+V)	4 716 828,94	4 811 648,16
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 985 391,29	4 649 287,44
EXCEDENT OU DEFICIT	(268 562,35)	162 360,72



FOYER DEVERNAY

FPHV

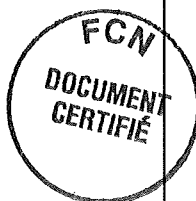
COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : FPHV - FAMPHV CLAUDE MEYER

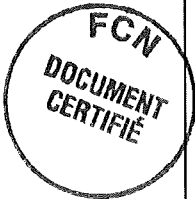
En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	390 012,96	376 244,24
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 613 903,92	2 464 927,31
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	2 558 628,20	2 464 927,31
Ressources liées à la générosité du public	1 939,00	
<i>Dons manuels</i>	1 939,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	80,01	147 625,21
Utilisations des fonds dédiés	48 757,19	45 519,11
Autres produits	1 550,76	4,61
Total I	3 056 243,84	3 034 320,48
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(606,87)	
Autres achats et charges externes	882 769,75	838 064,27
Impôts, taxes et versements assimilés	140 582,62	131 768,18
Salaires	1 387 099,52	1 413 807,51
Cotisations sociales	484 998,32	486 180,86
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	30 277,99	35 524,73
Dotations aux provisions	9 686,08	1 103,82
Reports en fonds dédiés	31 008,00	20 849,50
Autres charges	163 695,12	157 225,62
Total II	3 129 510,53	3 084 524,49
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(73 266,69)	(50 204,01)
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	5 822,39	9 926,70
Reprises sur dépréciations et provisions	1 347,92	
Total III	7 170,31	9 926,70
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	7 170,31	9 926,70
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	(66 096,38)	(40 277,31)
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		6 535,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	4 819,57	16 615,36
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(4 819,57)	(10 079,44)
Impôts sur les bénéfices (VIII)	977,00	
Total des produits (I+III+V)	3 063 414,15	3 050 783,10
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 135 307,10	3 101 139,85
EXCEDENT OU DEFICIT	(71 892,95)	(50 356,75)



SESSAD

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	78 995,68	827,76
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 032 027,00	1 024 184,94
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	1 032 027,00	1 024 184,94
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	65,21	103 251,14
Utilisations des fonds dédiés	8 171,62	5 133,00
Autres produits	56 783,52	53 991,78
Total I	1 176 043,03	1 187 388,62
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	108 216,09	93 230,17
Impôts, taxes et versements assimilés	64 073,71	59 116,58
Salaires	559 005,02	527 414,28
Cotisations sociales	236 768,92	219 363,98
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	8 117,94	12 241,94
Dotations aux provisions	23 341,12	
Reports en fonds dédiés	7 978,00	8 970,00
Autres charges	58 334,22	47 430,17
Total II	1 065 835,02	967 767,12
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	110 208,01	219 621,50
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	110 208,01	219 621,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		112,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		6 358,77
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(6 246,72)
Total des produits (I+III+V)	1 176 043,03	1 187 500,67
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 065 835,02	974 125,89
EXCEDENT OU DEFICIT	110 208,01	213 374,78



FOYER MERMOZ

SAVS

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	136 563,35	36 361,62
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	432 028,00	355 931,00
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	427 451,00	355 931,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 039,85	24 905,60
Utilisations des fonds dédiés	18 336,14	4 535,09
Autres produits	773,13	2,27
Total I	594 740,47	421 735,58
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	190 726,78	114 152,72
Impôts, taxes et versements assimilés	27 145,84	21 573,60
Salaires	203 692,63	151 797,97
Cotisations sociales	77 750,13	58 117,59
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	6 066,77	7 076,27
Dotations aux provisions	4 019,93	847,45
Reports en fonds dédiés	13 421,00	42 641,00
Autres charges	18 425,01	16 639,58
Total II	541 248,09	412 846,18
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	53 492,38	8 889,40
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	53 492,38	8 889,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		1 526,58
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		1 825,93
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(299,35)
Total des produits (I+III+V)	594 740,47	423 262,16
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	541 248,09	414 672,11
EXCEDENT OU DEFICIT	53 492,38	8 590,05



RESIDENCE ANTARES

COMPTE DE RESULTAT

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS – ANC 2022-06

Dossier : FMERMOZ - RESIDENCE ANTARES

En Euro
(Provisoire)

	Exercice N 01/2025 - 12/2025	Exercice N - 1 01/2024 - 12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	555 219,60	389 788,88
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 560 475,23	1 572 400,10
<i>dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	1 518 923,23	1 572 400,10
Ressources liées à la générosité du public	10,00	
<i>Dons manuels</i>	10,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	499,07	96 794,86
Utilisations des fonds dédiés	550,90	810,13
Autres produits	3 031,20	2,41
Total I	2 119 786,00	2 059 796,38
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(503,16)	
Autres achats et charges externes	538 202,98	511 898,12
Impôts, taxes et versements assimilés	100 310,43	86 644,42
Salaires	892 508,27	845 032,52
Cotisations sociales	331 609,08	313 646,53
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	14 603,93	15 500,76
Dotations aux provisions	18 249,98	696,35
Reports en fonds dédiés	8 582,00	8 582,00
Autres charges	126 935,90	85 733,27
Total II	2 030 499,41	1 867 733,97
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	89 286,59	192 062,41
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	585,28	
Total IV	585,28	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(585,28)	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	88 701,31	192 062,41
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		5 131,37
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		18 048,50
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(12 917,13)
Total des produits (I+III+V)	2 119 786,00	2 064 927,75
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 031 084,69	1 885 782,47
EXCEDENT OU DEFICIT	88 701,31	179 145,28

